



Accueil et
Accompagnement
pour le Handicap
Mental

DOSSIER DE PRESSE 2026

Sommaire

I. L'Unapei Alpes Provence	3
1) Qui sommes-nous ?	4
2) Notre histoire	4
3) Nos valeurs et missions	4
4) Le réseau national Unapei, un mouvement parental aux origines	5
II. L'Unapei Alpes Provence en chiffres	6
1) Nos établissements	7
2) Les personnes que nous accompagnons	8
3) Nos professionnels	8
III. L'accompagnement en 2026	9
1) Interview de Jean-Yves Lefranc, Directeur général	10
2) Interview d'Odile Lieutaud, Présidente	11
IV. L'innovation au service du parcours de vie	12
1) L'école, un levier d'inclusion	13
2) L'habitat inclusif, un lieu de vie au cœur des villes	13
3) L'éthique, une vision singulière de l'accompagnement	13
4) La vie intime, affective et la parentalité, un droit pour tous	14
5) Le travail, un vecteur d'inclusion	14
6) La vieillesse, un accompagnement adapté	14
Contact presse	15



01

L'Unapei Alpes Provence

1) Qui sommes-nous ?

2) Notre histoire

3) Nos valeurs et missions

4) Le réseau national Unapei

1) Qui sommes-nous ?

L'Unapei Alpes Provence, association reconnue d'utilité publique et affiliée au réseau national Unapei, accompagne des enfants, adolescents, adultes et personnes vieillissantes présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme, du comportement, un polyhandicap ou des difficultés d'apprentissage. Ses réponses multiples, éducation, soin, travail, insertion, hébergement, favorisent la continuité des parcours et la cohérence des accompagnements.

2) Notre histoire

1958

Naissance de La Chrysalide à Marseille.

1964

Création de l'Adapei 04 et l'Adapei 05.

2019

En 2019, l'Unapei Alpes Provence naît de la fusion de l'Adapei 04, l'Adapei 05 avec la Chrysalide.

2023

Inauguration à Marseille de l'une des premières Unités de vie pour Personnes Handicapées Vieillissantes en France. Cette unité innovante est implantée au sein d'un EHPAD Domus Vie, illustrant un partenariat inédit entre un groupe privé du secteur personnes âgées et une association médico-sociale.

2024

Déploiement de Cap'Parent, dispositif d'accompagnement à la parentalité pour les bénéficiaires internes et externes de l'association.

3) Nos valeurs et missions



Solidarité



Respect



Bienveillance

Accueillir et accompagner

Les personnes en situation de handicap mental et leurs proches, tout au long de la vie.

Trouver sa place dans la société

S'engager et agir en faveur d'une société réellement inclusive afin que chaque personne puisse y trouver sa place selon ses souhaits et ses capacités.

Innover

Soutenir et valoriser l'innovation pour renforcer la fluidité des parcours afin d'améliorer l'accompagnement.

4) Le réseau Unapei, un mouvement parental aux origines

Nous sommes membre du réseau Unapei, le premier réseau associatif français dédié aux personnes présentant un trouble du neurodéveloppement et à leurs proches. En rejoignant ce mouvement associatif, nous partageons une histoire et des valeurs : celle du mouvement parental et militant, née de la volonté de parents et de proches de défendre les droits de leurs enfants et de leur donner toute leur place dans la société.



Un réseau puissant et engagé

Le réseau Unapei rassemble aujourd'hui plus de 330 associations locales partout en France. En intégrant le réseau de l'Unapei nous faisons vivre une dynamique collective, animée par des familles, des bénévoles et des professionnels qui agissent au quotidien pour répondre aux besoins et aux aspirations des personnes accompagnées. Depuis plus de 60 ans, ce réseau transforme la société en innovant dans les accompagnements, en développant des services adaptés et en luttant contre l'isolement et l'exclusion.

Des valeurs partagées, un ADN commun

L'identité des associations appartenant au réseau de l'Unapei est profondément ancrée dans l'ADN du mouvement parental : c'est grâce à l'expertise des familles, alliée à celle des personnes concernées et des professionnels, que des solutions justes et durables voient le jour.

Un projet d'avenir

Au-delà de notre action locale, en région PACA, nous contribuons au projet collectif du réseau Unapei. En 2023, celui-ci a défini de nouvelles orientations stratégiques à horizon 2030, avec une ambition claire : bâtir une société inclusive et accessible, où chaque personne en situation de handicap et chaque famille puisse vivre une vie de qualité, dans le respect de ses choix.





02

L'Unapei Alpes Provence en chiffres

1) Nos établissements

2) Les personnes que nous
accompagnons

3) Nos professionnels

1) Nos établissements

Nos établissements sont implantés dans 3 départements : les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône et les Hautes-Alpes.

Dans une logique de fluidité des parcours des personnes, les 62 établissements et services spécialisés de l'association proposent des réponses diverses et adaptées à chacune des personnes accompagnées, en fonction de son âge, ses envies et ses capacités : lieux d'éducation, d'apprentissages, de soins, d'accompagnement par le travail, d'insertion professionnelle, d'hébergement, d'accueil médicalisé et non-médicalisé, d'accompagnement à la vie sociale.

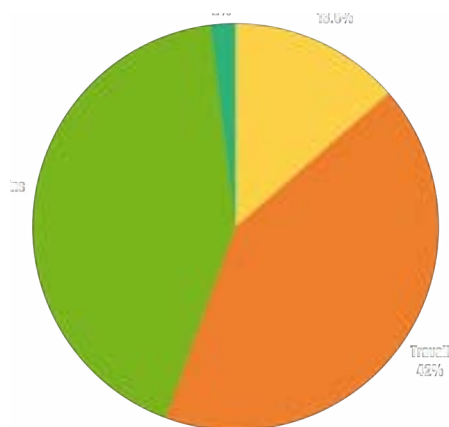
Cette organisation permet ainsi de développer des synergies et de limiter les risques de rupture.

Nous fonctionnons comme un véritable réseau solidaire : nos établissements collaborent pour partager leurs expertises, construire des projets communs, développer des activités ou organiser des événements.



2) Les personnes que nous accompagnons

2535

 ACCOMPAGNEMENTS

dont...

1780 HÉBERGEMENT / SOINS

1067 TRAVAIL

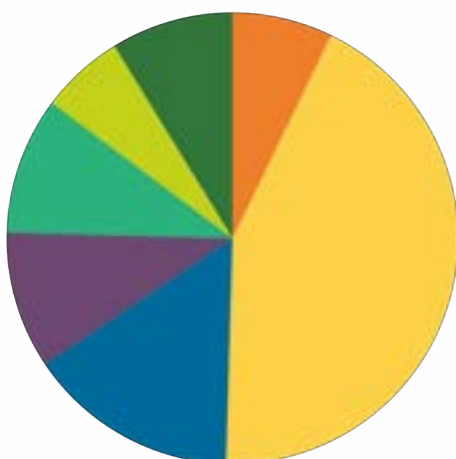
345 ENFANCE / ADOLESCENCE

50 SERVICE À DOMICILE

**Le nombre d'accompagnement est supérieur au nombre de personnes accompagnées car chaque personne peut avoir plusieurs accompagnements. Par exemple, une personne peut travailler à l'ESAT et bénéficier d'une place en Foyer d'Hébergement.*

3) Nos professionnels

1388

 PROFESSIONNELS

dont...

564 ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

207 ACCOMPAGNEMENT TRAVAIL

161 ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

136 MÉDICAL & PARAMÉDICAL

125 ADMINISTRATION

110 DIRECTION

85 SERVICIES GÉNÉRAUX



03

L'accompagnement des personnes en situation de handicap en 2026

1) Interview de Jean-Yves Lefranc,
Directeur général

2) Interview d'Odile Lieutaud,
Présidente



1) Jean-Yves Lefranc,
Directeur général

OÙ EN EST L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUJOURD'HUI EN FRANCE ?

L'accompagnement des personnes en situation de handicap a beaucoup progressé ces dernières années. On observe un mouvement plus affirmé vers l'inclusion, que ce soit à l'école, dans l'emploi ou dans la vie sociale. La reconnaissance des droits et la place donnée à la parole des personnes sont également des avancées notables.

Mais ces évolutions positives se heurtent à une réalité : les parcours restent souvent complexes et marqués par des ruptures. Les solutions manquent, les moyens sont insuffisants, et les inégalités territoriales persistent. Les familles doivent trop souvent se battre pour obtenir un accompagnement adapté.

Les professionnels, de leur côté, sont mobilisés et créatifs, mais ils exercent dans un contexte de forte tension : manque de personnel, métiers peu valorisés, difficulté à recruter. Cela fragilise durablement la qualité des réponses apportées.

L'enjeu aujourd'hui est d'aller vers un accompagnement réellement personnalisé, souple et construit avec les personnes elles-mêmes.

À l'Unapei Alpes Provence, nous travaillons chaque jour dans ce sens, en inventant des solutions innovantes et en renforçant les liens avec les partenaires locaux. Notre ambition est claire : que chaque personne puisse construire son parcours de vie choisir, et non subi.

QUELLES SONT, POUR VOUS, LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ?

La protection des personnes en situation de handicap mental doit être envisagée dans toute sa complexité : il s'agit de garantir la sécurité et les droits, tout en respectant la liberté et l'autonomie de chacun.

Parmi les priorités, il y a d'abord l'accès effectif aux droits. Trop souvent, les démarches administratives restent incompréhensibles, les dispositifs inaccessibles. Il faut simplifier, accompagner, rendre les droits réels.

La prévention des violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou institutionnelles, est un autre enjeu majeur. Les personnes en situation de handicap mental sont particulièrement vulnérables : leur protection doit être une vigilance constante, dans la famille, les établissements, comme dans la société.

Enfin, la protection doit aller de pair avec l'émancipation. Les dispositifs légaux comme la tutelle ou la curatelle doivent évoluer pour ne pas enfermer, mais soutenir les projets de vie. Cela suppose de former les professionnels, de sensibiliser l'ensemble des acteurs, et de promouvoir une culture du respect et de la dignité.



2) Odile Lieutaud,
Présidente

COMMENT L'UNAPEI ALPES PROVENCE S'INSCRIT-ELLE DANS LES DÉCISIONS AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PROTECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

L'Unapei Alpes Provence est un acteur engagé et reconnu du secteur. Nous représentons 62 établissements et services, et accompagnons plus de 2 500 personnes sur notre territoire.

Cette présence de terrain nous donne une légitimité forte pour porter la voix des familles et des personnes.

Nous participons activement aux instances de concertation locales et nationales, en dialoguant avec les pouvoirs publics, les collectivités et les partenaires associatifs. Notre rôle est d'alerter sur les besoins, de proposer des solutions, mais aussi de co-construire des réponses concrètes avec l'ensemble des acteurs.

Au-delà de la représentation institutionnelle, nous développons également une expertise de terrain. Nos équipes innovent chaque jour pour imaginer de nouvelles formes d'accompagnement, plus inclusives et plus protectrices, en lien étroit avec les personnes elles-mêmes.

Notre ambition est claire : faire évoluer la société pour qu'elle soit réellement inclusive, et que chaque personne, quel que soit son handicap, puisse vivre dignement, protégée et pleinement reconnue comme citoyen à part entière.



04

L'innovation au service du parcours de vie des personnes en situation de handicap

1) L'école

2) L'habitat inclusif

3) L'éthique

4) Vie intime, affective et la parentalité

5) Le travail

6) La vieillesse

L'innovation au service des parcours de vie constitue un engagement fort de l'association. Accompagner chaque personne selon sa singularité, son handicap, ses choix et son âge, tel est notre objectif. À chaque étape, nous développons des dispositifs d'accompagnement adaptés, inclusifs et innovants.

1) L'école, un levier d'inclusion

Parce que l'école est un lieu fondateur de la socialisation et de l'apprentissage, l'Unapei Alpes Provence ouvre des unités en milieu ordinaire. Les enfants et adolescents, quand cela est possible, font leur rentrée dans des écoles et collèges, au sein d'unités externalisées rattachées à nos établissements.

L'inclusion se construit aussi par des projets partagés. De nombreux partenariats entre notre DAME ou nos IME et des établissements dits ordinaires sont mis en place pour que les élèves se rencontrent autour d'activités sportives, créatives ou culturelles. Ces expériences, renouvelées tout au long de l'année, permettent de tisser des liens durables et de changer le regard sur le handicap.



2) L'habitat inclusif, un lieu de vie au cœur des villes

Avec le dispositif Lab'Inclusif, l'Unapei Alpes Provence innove en proposant des solutions de logement adaptées aux personnes qui ne souhaitent pas vivre en collectif, mais qui recherchent un cadre favorisant l'autonomie et le lien social.

En 2023, des unités d'Habitat Inclusif fonctionnent à Gap et Tallard. Elles regroupent des appartements dispersés dans le centre-bourg ou situés dans des résidences partagées. Ces habitats, pensés comme de véritables lieux de vie, favorisent le « vivre ensemble » et permettent aux habitants de participer à la vie de leur quartier et de leur commune.



3) L'éthique, une vision singulière de l'accompagnement

Depuis 2022, l'Unapei Alpes Provence s'est engagée dans une réflexion éthique structurée, avec l'appui d'une chercheuse spécialisée. Cette démarche, inédite dans le secteur, mobilise l'ensemble des parties prenantes : personnes accompagnées, familles, professionnels et administrateurs. Des séminaires, formations et ateliers ont permis de s'approprier une posture d'écoute, de dialogue et de respect du choix de chacun.

Cette dynamique prépare la création d'un Comité éthique associatif où s'exprime une triple expertise – celle des personnes, des familles et des professionnels. Elle constitue une innovation culturelle et organisationnelle majeure, pour mieux répondre aux dilemmes du quotidien et garantir un accompagnement respectueux pour chacun.



4) La vie intime, affective et parentalité, un droit pour tous

L'accès à la vie intime, affective et familiale demeure un sujet trop souvent invisibilisé. L'Unapei Alpes Provence s'engage, avec ses partenaires, à lever ces tabous et à proposer des accompagnements concrets.

Cap'Parents, ouvert en 2023 dans notre association, est un service d'accompagnement à la parentalité et à la périnatalité. Il soutient les personnes en situation de handicap qui souhaitent devenir parents, de la préparation de la grossesse jusqu'aux premières années de l'enfant. Nous sommes également présents et engagés dans de nombreux événements et dispositifs régionaux comme Amour & Handicaps et Intim'Agir.



5) Le travail, un vecteur d'inclusion

Les ESAT de l'Unapei Alpes Provence, soit une dizaine, cherchent à diversifier les métiers proposés et surtout à renforcer les liens avec la société.

Aux Ovières (05) par exemple, un atelier de fartage a été lancé pour l'entretien des skis de fond, en partenariat avec les communes et les acteurs touristiques locaux. Une activité innovante qui inverse les codes de l'inclusion : c'est le grand public qui pousse les portes de l'ESAT.

Aux Ormeaux, l'initiative « OrmeauxPérience » propose aux entreprises des animations (escape game, photobooth, structures gonflables...) conçues et animées par les travailleurs en situation de handicap. L'occasion de favoriser la cohésion d'équipe tout en changeant le regard sur le handicap dans un cadre convivial et interactif.



6) La vieillesse, un accompagnement adapté

L'allongement de la durée de vie des personnes en situation de handicap mental pose de nouveaux défis. Pour y répondre, l'Unapei Alpes Provence a noué un partenariat inédit avec le groupe DomusVi. En septembre 2023, une unité de vie pour dix adultes vieillissants en situation de handicap mental a ouvert ses portes au sein de l'EHPAD Résidence Mazarques, à Marseille.

Ce projet expérimental associe l'expertise médico-sociale de l'Unapei AP et l'expérience gériatrique de DomusVi, afin d'apporter un accompagnement global, adapté aux besoins liés à l'âge et au handicap. Une réponse innovante et nécessaire pour garantir à chacun une vie digne et épanouie, jusque dans le grand âge.



Contact presse

Marie Barbraud -
Chargée de communication
m.barbraud@unapei-ap.fr | 076475952

Clémentine Crochet -
Chargée de communication
c.crochet@unapei-ap.fr | 0671212718

Siège Social Unapei Alpes Provence
20 Boulevard Ampère, 13014 Marseille | 04.91.10.76.00



Unapei
Alpes
Provence

Accueil et
Accompagnement
pour le Handicap
Mental